

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

MARDI 18 AOÛT 2020

A 19h00

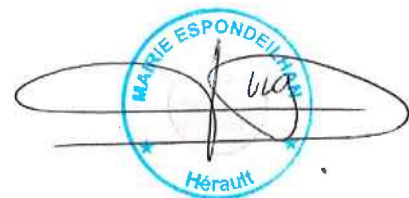
A LA SALLE DES FÊTES
(public restreint - 12 personnes maximum)

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Espondeilhan, le 14 août 2020

Le Maire, Christophe LLOP



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 juillet 2020.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- 1-Accord-cadre : Missions de conseils, d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans les domaines des infrastructures, des VRD, de l'hydraulique et de l'urbanisme avec le cabinet d'étude René GAXIEU
- 2-Emprunt au Crédit Agricole pour financement construction atelier municipal
- 3-Convention de servitudes avec ENEDIS pour la pose de câble souterrain – Rue de l'Espital
- 4-Vote des subventions aux associations pour 2020
- 5-Modification de la délibération fixant le montant des indemnités du Maire et des Adjointes
- 6-Admission en non-valeur de taxes d'urbanisme
- 7- Questions diverses